

HORBOURG-WIHR Immobilier

Vingt logements supplémentaires

Ce jeudi, de nombreuses personnalités se sont rassemblées dans la rue de Zürich, à Horbourg-Wihr, afin d'inaugurer de la résidence « Le clos de l'III ».

Parmi les personnalités présentes : Philippe Rogala, maire de Horbourg-Wihr, et des représentants de la municipalité, Eric Straumann et Brigitte Klinkert pour le conseil départemental, Catherine Rapp et Bernard Otter de Habitats Haute Alsace (HHA), Claude Kesser pour CDK Développement, Denis Tschirhart, architecte, et bon nombre de leurs collaborateurs. Cette journée a été marquée à la fois par l'inauguration de la résidence « Le clos de l'III », dont les vingt logements ont été mis en location en février dernier, et par la pose de la première pierre du deuxième lot qui débutera dans les prochains jours. Après une visite de deux appartements, les invités se sont rendus dans la salle des fêtes quartier Wihr. Philippe Rogala s'est attaché, dans son discours, à rappeler les atouts de la commune en termes de services et d'équipement et a remercié l'ensemble des contributeurs à la réalisation de ce projet immobilier.



Une nouvelle résidence, « Les clos de l'III » est sortie de terre. PHOTOS DNA-JLUC SYREN

Des difficultés à atteindre un objectif raisonnable de logements sociaux

Il a aussi rappelé les difficultés à atteindre un objectif raisonnable, soit 11,29 % de logements sociaux fin 2019 alors qu'actuellement la commune n'en est qu'à 5,75 %. Il se déclare donc particulièrement satisfait du partenariat concrétisé avec HHA. Le versement de subventions annuelles, jusqu'en 2020, pour contribuer à la réalisation de 65 logements, 25 dans la rue de Mulhouse et 40 dans le lotissement « Parc des césars » permettra de diminuer considérablement les pénalités appliquées

par l'État.

Catherine Rapp, présidente de HHA, a pris la parole à son tour. Pour elle, le logement social, aujourd'hui, doit être à la fois adapté aux besoins de la population, respectueux de l'environnement, tout en n'exigeant qu'un loyer modéré.

Une alternative à la maison de retraite

Concernant les seniors en particulier, les résidences développées par HHA depuis une dizaine d'années proposent une alternative à la maison de retraite quand le logement familial n'est plus adapté. La certification « Habitat et environnement performance » et le label « Bâtiment basse consommation » témoignent de la volonté d'une approche qualitative dans l'aménagement du terri-



Pose de la première pierre de la deuxième tranche des travaux.

toire. C'est donc avec une satisfaction partagée que Philippe Rogala et Catherine Rapp ont signé la convention de partenariat qui contri-

buera à l'amélioration de l'offre du logement social sur la commune, avant que l'assemblée ne soit invitée à partager le verre de l'amitié. ■